

Aides et dispositifs de soutien aux entreprises

DIRECTION ECONOMIE EMPLOI INNOVATION TEL 05 53 35 86 12

	ETAT et REGION NOUVELLE AQUITAINE		REGION NOUVELLE AQUITAINE et GRAND PERIGUEUX	AGGLOMERATION GRAND PERIGUEUX	REGION NOUVELLE AQUITAINE	
Dispositif	Fonds de solidarité		Fonds de prêts de solidarité et de proximité régional aux TPE Prêt à 0%	Fonds de prêt territorial	Fonds d'urgence pour les entreprises	Fonds de prêt
Nature de l'aide	Aide mensuelle	Aide forfaitaire		Prêt à la personne à 0%	Subvention	Prêt à 0% 100K à 500K
Montant	1 500 € max	de 2 000 à 5 000 €	5K à 15K €	5K à 15K €	10K à 100K €	10K à 300K €
Salariés	< à 10 salariés	Au moins 1 salarié en CDD ou CDI	< à 10 pour les entreprises < à 50 pour les associations	< à 10 salariés	De 5 à 50 salariés	50 à 250 salariés
Activités	TPE, indépendants et micro-entrepreneurs des secteurs les plus impactés, l'hébergement, le tourisme, les activités culturelles et sportives, l'événementiel et les transports. Associations ayant une activité économique		Commerce, artisanat, services de proximité, métiers d'art, savoir-faire d'excellence reconnu Associations ayant une activité économique	Commerce, artisanat, services de proximité, métiers d'art, savoir-faire d'excellence reconnu	Agriculture, sylviculture et pêche, industrie manufacturière, construction, commerce de gros, transport et entreposage, hébergement et restauration, activités scientifiques et techniques, enseignement	Tourisme, visites et loisirs, industries culturelles et créatives, jeunes sociétés innovantes rentrant en phase de commercialisation et/ou d'industrialisation, savoir-faire d'excellence reconnu, industriels, agroalimentaire, Scieries et entreprises de la 2 ^{de} transformation bois, activités agricoles à productions saisonnières
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Etre à jour des déclarations et paiements des charges sociales et fiscales au 29/02/2020 ➢ CA < à 1 million € ➢ Bénéfice annuel imposable < à 60K € ➢ Entreprise créée avant le 01/02/2020 ➢ Interdiction d'ouverture au public ➢ Perte de CA d'au moins 50 % 		<ul style="list-style-type: none"> ➢ Entreprise ne bénéficiant pas des dispositifs publics ou privés : <u>prêt garanti par l'Etat</u>, prêts de BPI, autre organisme de financement, Fonds de solidarité, report de charges sociales et fiscales, chômage partiel... ➢ Besoin à financer concerne le besoin de trésorerie à CT 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Conforter les fonds propres de l'entreprise et mobiliser une contrepartie bancaire ➢ Avoir fait une demande préalable de Prêt de solidarité et de proximité régional. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ➢ Entreprise créée depuis + 1 an et présentant un bilan ➢ Exerçant l'essentiel de leurs activités sur le territoire de la région ou s'y installant ➢ Bénéficiant d'une cotation Fiben de 4+ à 5 ou non cotées ➢ Prêt associé à un partenariat financier 	
Contacts	Portail direction générale des finances publics https://www.impots.gouv.fr/portail/	Région Nouvelle Aquitaine : https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/coronavirus-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-et-des-associations	Initiative Périgord TEL : 05 53 35 80 23 www.initiative-perigord.fr Initiative Nouvelle Aquitaine https://fondstpenouvelleaquitaine.fr/	Initiative Périgord TEL 05 53 35 80 23	Région nouvelle Aquitaine : https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/coronavirus-fonds-de-soutien-urgence-regional-aux-entreprises	Région Nouvelle Aquitaine : https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/coronavirus-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-et-des-associations

